

Éditorial

L'accueil de la petite enfance et la prise en charge des enfants handicapés ou en grande difficulté font actuellement l'objet d'une réflexion approfondie au sein de groupes départementaux, instances de réflexion et non de décision.

Ces groupes ne se substituent pas aux instances paritaires réglementaires. Ils constituent des forces d'analyse et de proposition dans un esprit d'ouverture, d'échange et d'écoute qui nourrissent la réflexion et orientent les initiatives et les projets départementaux.

En matière de petite enfance, trois éléments sont d'ores et déjà à retenir :

- . l'élaboration d'une charte des conditions d'accueil, document de référence pour la construction, la rénovation et l'équipement des écoles accueillant des enfants de 2/3 ans,*
- . le recensement et la cartographie des différentes structures accueillant des enfants de 2/3 ans, en vue d'une recherche de cohérence et de complémentarité,*
- . un colloque ouvert aux enseignants du département le 11 octobre sur le thème « quels apprentissages à l'école maternelle ? », avec une conférence de Michel Fayol et des ateliers.*

Pour l'adaptation et l'intégration scolaire (AIS), des réunions mensuelles ont déjà permis de mettre à plat la situation départementale, de partager les analyses sur les structures existantes, de questionner leur fonctionnement, de prévoir de nouvelles implantations (les UPI - unités pédagogiques d'intégration - par exemple) et la formation spécialisée, de préparer des documents, d'envisager une nouvelle approche de l'accompagnement des personnels. Les débats sont d'une grande richesse et permettront de définir une politique départementale pluri-annuelle ambitieuse.

Cette même démarche a permis l'an passé la réalisation d'une carte des langues de l'école au collège plus satisfaisante : la réflexion sera poursuivie prochainement. L'enseignement des sciences, l'éducation physique et le sport scolaire, l'éducation artistique et culturelle, les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE), la découverte professionnelle sont autant de sujets qui gagneront aussi dans cette approche.

*L'Inspecteur d'Académie
Daniel GUERULT*

Politique éducative

Éducation prioritaire : Trois collèges " Ambition réussite " dans le Doubs

Sur la base des indicateurs socio-économiques, pédagogiques et culturels définis par la direction ministérielle de l'évaluation et de la prospective (DEP), les collèges Brossolette à Montbéliard, Anatole France à Béthoncourt et Diderot à Besançon entrent à la rentrée 2006 dans le 1^{er} niveau du dispositif ZEP/REP. Ces 3 collèges ainsi que les écoles de leur secteur bénéficieront :

- . de moyens complémentaires : 12 postes d'enseignants expérimentés à profil seront mis aux mouvements des 1^{er} et 2nd degré ; 36 assistants pédagogiques seront recrutés pour l'aide aux élèves ; chaque collège disposera d'un poste d'infirmière.*

- . d'une grande latitude pour l'organisation pédagogique : Les équipes pédagogiques et éducatives auront la possibilité d'expérimenter, d'innover au niveau des pratiques de classe et bénéficieront d'un encadrement renforcé de l'équipe d'inspection (IEN ou IPR). Les élèves ayant obtenu une mention TB au diplôme du brevet pourront demander leur affectation dans le lycée de leur choix.*

- . des postes à profil : Les 12 enseignants supplémentaires seront nécessairement expérimentés et auront pour mission d'accompagner les nouveaux personnels ou les personnels en difficulté, d'accompagner les projets pédagogiques innovants et de favoriser le travail en équipe, de mettre en place les études accompagnées pour les élèves. Des avantages de carrière seront accordés aux personnels enseignants et de direction qui s'engageront sur la durée du contrat " ambition réussite " (5 ans).*

SOMMAIRE

Politique éducative

- Éducation prioritaire : 3 collèges « ambition réussite » dans le Doubs

L'action éducative

- Langues vivantes à l'école : le point sur le dispositif départemental 2005/2006
- Évaluations 6^{ème} : Bilan départemental des évaluations diagnostiques de septembre 2005.
- La semaine d'éducation contre le racisme et la journée internationale, 21 mars
- Éducation aux médias : semaine de la presse dans l'école ; permanences de l'équipe départementale

Les personnels

- Travail à temps partiel 1^{er} degré, rentrée 2006
- Séminaire du Pôle national patrimoine de Franche-Comté : 27, 28, 29 mars
- Poste à pourvoir aux PEP 05
- Les conférences de l'Antenne petite enfance

Ressources

- « Moment de Re-création » autour du spectacle vivant
- Projet " Enfants franco-comtois/enfants sénégalais "

Le ministère remet à plat la carte des ZEP/REP et une distinction en 3 niveaux :
 EP1 : Il s'agit des établissements présentant des indicateurs très dégradés (Catégories socio-professionnelles défavorisées, retard dans la scolarité d'au moins 2 ans, résultats des évaluations 6^{ème}, élèves non francophones).
 EP2 : il s'agira des zones urbaines moins sensibles. Les établissements recevront les moyens actuels.
 EP3 concerne les zones et les réseaux d'éducation prioritaire (ZEP et REP) devant sortir du dispositif dans les 3 ans.
 La classification en EP2 ou EP3 fera l'objet d'une étude approfondie qui s'appuiera sur des indicateurs clairement identifiés. Les contrats de réussite des ZEP/REP actuels iront à leur terme, en juin 2007.



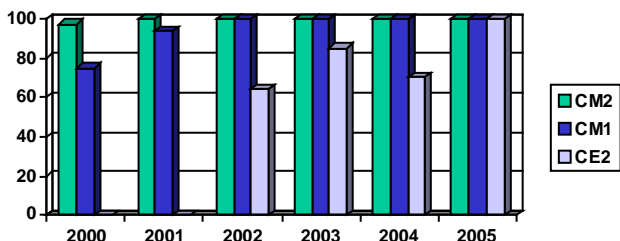
Ressource pour prolonger, rechercher, échanger, mutualiser :
<http://crdp.ac-besancon.fr/carep>, site du centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire.
 Dossier suivi par Laurent de Filippis, chargé de mission académique, tél. 03 81 65 48 50 ou 48 83 – fax 03 81 53 47 95 laurent.de-filippis@ac-besancon.fr

L'action éducative

LV à l'école

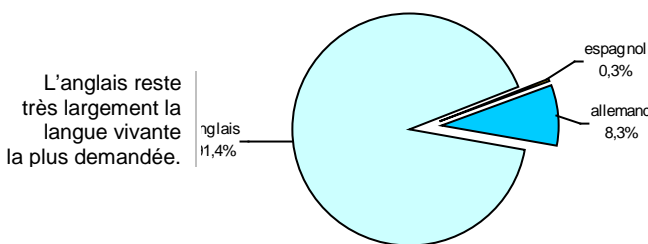
Enseignement des langues vivantes à l'école : dispositif 2005/2006

. Évolution du taux de couverture de l'enseignement.



Tous les élèves de cycle 3 des écoles du Doubs bénéficient désormais d'un enseignement de langue vivante étrangère (100%). Les familles ont été sollicitées pour leurs vœux parmi les LV 1 du collège de secteur.
 Conformément à la carte académique des langues, le choix de la 1^{ère} langue vivante se fait donc désormais en primaire. Les élèves actuellement en CM2 (fin de cycle 3) bénéficieront à la rentrée 2006 des nouveaux programmes de 6^{ème} prenant en compte les acquis du primaire.

. Répartition des LV enseignées (% des élèves de cycle 3 apprenant une LV)



LV espagnol : les groupes sont peu nombreux et sur le seul secteur de collège à proposer espagnol LV1.

Concernant l'enseignement de l'allemand : à la rentrée 2003, 83 classes dans lesquelles l'allemand est imposé ; à la rentrée 2004, 9 classes seulement ; à la rentrée 2005, tous les élèves qui apprennent l'allemand sont volontaires.
 Plusieurs brochures sur le choix de la langue allemande sont en ligne :
 « Quelle LV choisir : anglais/allemand ? » sur <http://ia25.ac-besancon.fr> ;
 « L'allemand, passeport pour l'Europe » sur <http://www.education.gouv.fr> (clic Europe et coopération franco-allemande) ;
 « En route pour l'Allemagne » sur le site du Goethe Institut <http://www.goethe.de> (clic « Deutsch lernen », « Paris » puis drapeau français, « matériel pédagogique », « promotion de l'allemand »).

. Répartition des groupes par intervenants : (% des groupes)



De nouvelles habilitations à enseigner une LV à l'école sont accordées chaque année par une commission départementale (509 PE habilités dont 31 dans 2 LV) ainsi que par l'IUFM. Dorénavant, une épreuve de LV est obligatoire au concours externe de professeur des écoles.

Ressources / mutualisation : <http://els6.ac-toulouse.fr/langueaucht>
 site académique LANGUEAUCHAT
 IA, Sylvie Marlin, conseillère pédagogique départementale pour l'enseignement des LV à l'école, tél. 03 81 65 48 50 / fax 03 81 65 48 92 - Sylvie.Marlin@ac-besancon.fr

Bilan départemental des évaluations diagnostiques de septembre 2005

Les résultats expriment les scores obtenus par les élèves de l'enseignement public entrant en 6^{ème}, évalués donc sur leurs acquis de l'école primaire, ou redoublant la 6^{ème}.

	Doubs		National*	
	français	mathématiques	français	mathématiques
Collèges publics...	59,90	68,70	58,20	63,40
... dont éducation prioritaire	54,10	48,70	52,80	56,54

De ces résultats départementaux, 2 remarques s'imposent :

- . Les résultats des collèges publics sont supérieurs à ceux relevés au plan national, et ce depuis les 1^{ères} évaluations réalisées à la rentrée 1989.
- . Les résultats observés en collèges en zone d'éducation prioritaire évoluent dans le même sens mais en s'amplifiant, au point que ces collèges ont, au plan national, un score en français supérieur à celui des collèges publics (dans leur totalité).

* Ensemble des résultats nationaux sur le site ministériel <http://evace26.education.gouv.fr/> IA, dossier suivi par Claude Guillon, inspecteur de l'information et de l'orientation, conseiller technique, tél. 03 81 65 48 72, ce.io25@ac-besancon.fr

Prévention et lutte contre les discriminations

La semaine d'éducation contre le racisme du 21 au 27 mars et la journée internationale du 21 mars sont des temps forts pour mobiliser ...

Engager l'éducation des enfants et la formation des jeunes dans l'action contre les discriminations est un volet de la politique nationale interministérielle de veille et de prévention. Depuis février 2003, un réseau national et ses relais académiques assurent une veille permanente des faits de racisme, accompagnent les victimes et aident à la mise en place des actions pédagogiques. L'école est avec l'emploi, le champ prioritaire de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, instance indépendante installée en juin 2005.

La Cellule de l'Académie de Besançon peut être saisie au 0 800 285 212

RESSOURCES et PROJETS POSSIBLES :

. Le dossier n°13 du ministère paru en décembre 2005 : dispositifs, initiatives, temps forts, ressources pour mener des actions éducatives avec les élèves dans les écoles, collèges et lycées. Brochure téléchargeable sur le site pédagogique Eduscol <http://www.eduscol.education.fr> (clic « Valeurs républicaines »).

. Un projet national " *Et si on s'la jouait fraternel ?* "

les enfants des écoles sont invités à envoyer des messages de fraternité sur cartes postales le 21 mars prochain. A l'appui ; un dossier pédagogique. Inscription auprès de La Ligue de l'enseignement / FOL 25, tél. 03 81 25 06 36 / fax 03 81 25 06 45 Courriel : culturel.urfolc@wanadoo.fr (cf *Lettre É ia25 n°14*)

. Le concours " *10 clips pour un regard* " organisé contre les discriminations par le conseil national de la vie lycéenne (CNVL) : le court-métrage des lycéens du LP Les Vignes à d'Arbois a été primé au niveau académique (Liste des lauréats 2005 sur le site du ministère <http://www.education.gouv.fr>, cliquer Actualités.



L'École est un lieu favorable à la construction d'une pensée tolérante, la défense des droits de l'homme et la prise de conscience des responsabilités collectives et individuelles.

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) est, dans l'établissement, l'instance privilégiée pour mettre en place, avec les partenaires, des actions de prévention, notamment des actes de nature raciste ou antisémite.

Dans le Doubs, de nombreux établissements mettent en place un CESC. Par ailleurs, moins de 1% d'injures à caractère raciste sont recensées dans la base violence SIGNA .

Éducation aux médias

. 17^{ème} semaine de la presse et des médias dans l'école, du 13 au 18 mars

Pour " découvrir le monde avec les médias ", la presse magazine : un atout

Pour toutes vos questions en matière d'éducation aux médias...l'équipe départementale et académique du CLEMI se tient à votre disposition...

. Prochaines permanences assurées à la médiathèque du CDDP du Doubs à Besançon : mercredi 22 mars et 5 avril, jeudi 13 avril 2006.

. Vous pouvez également les joindre sur le site du CLEMI académique <http://crdp.ac-besancon.fr/clemi>.

Marie Adam-Normand, Coordonnatrice CLEMI Doubs et Martine Brousse coordinatrice académique.

Le thème de l'année 2006 suggère d'utiliser les médias pour améliorer notre connaissance du monde. Cette connaissance est nourrie de nos propres expériences, de nos perceptions mais aussi par les médias : intégrer cette richesse tout en conservant une distance critique par rapport aux informations reçues. Ces connaissances peuvent concerner différents domaines (histoire, géographie, sciences humaines, sciences physiques, mathématiques, arts visuels, musiques...). Différents supports peuvent être étudiés et exploités en classe, comme objet médiatique (quelles sont ses caractéristiques qui lui donnent sa spécificité ? Comment s'approprier les informations qu'il contient ?) ou bien comme objet didactique (magazines, émissions télévisées, sites Internet, DVD, cassettes vidéo, livres d'art, etc...)...



03 81 52 64 79

Numéro d'appel unique pour tous les personnels de l'éducation nationale en situation difficile professionnelle, relationnelle, personnelle

Les personnels

Mouvement / temps partiel

Travail à temps partiel 1^{er} degré, rentrée 2006 – dernier délai : 31 mars 2006

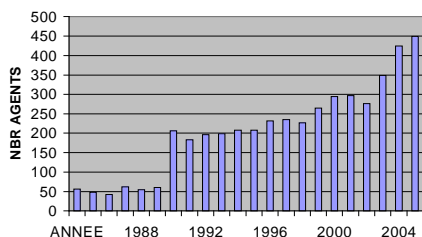
La circulaire départementale du 8 février 2006 et les formulaires qui l'accompagnent font état des nombreuses modifications inscrites dans la loi du 21 août 2003. Diffusés dans les écoles, ils sont également consultables et téléchargeables sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr>, cliquer « Accueil/Actualités » puis « Agenda ».

. Les maîtres à temps complet en 2005/2006 qui souhaitent travailler à temps partiel à la rentrée 2006 sont tenus de renseigner un des formulaires avant le 31 mars 2006.

. Les maîtres enseignant à temps partiel en 2005/2006 sont tenus de renseigner un des formulaires (avant le 31 mars 2006) en cas de changement de quotité de service ou de motif.

. Les maîtres qui souhaitent réintégrer un temps complet à la rentrée 2006 sont tenus d'en faire une demande écrite par voie hiérarchique (avant le 31 mars 2006).

__IA, Division Moyens 1^{er} degré, Andrée Besson, tél. 03 81 65 48 90



Formation

Séminaire du Pôle national patrimoine de Franche-Comté : 27, 28, 29 mars, IUFM

Les journées sont ouvertes aux enseignants et aux professionnels oeuvrant dans la valorisation du patrimoine : animateurs, guides-conférenciers, médiateurs... A l'ordre du jour : quelles approches, quels échanges pour développer l'éducation au patrimoine ?

Clôture des inscriptions : 4 mars 2006. Programme et formulaire de candidature en ligne sur le site du CRDP <http://crdp.ac-besancon.fr> auprès de Anne Trépied, tél. 03 81 25 02 58 anne.trepied@ac-besancon.fr (plaquette en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr> Actualités).

Poste à pourvoir

Les PEP 05 recrutent un directeur d'établissement spécialisé diplômé

A pourvoir, la direction pédagogique, administrative et financière du Centre Jean Cluzel à GAP (Hautes-Alpes) comprenant un IME, un SESSAD et un ITEP. Les candidats nécessairement titulaires du DDEAS ont jusqu'au 31 mars 2006 pour postuler auprès du président de l'association des pupilles de l'enseignement public des Hautes-Alpes, 5 bis av. maréchal Foch, 05000 GAP, tél. 04 92 53 71 57 / 04 92 53 35 93, lespep@wanadoo.fr

Prix littéraire ANCP

14^{ème} prix des conseillers pédagogiques, prix de littérature de jeunesse

Le prix destiné à faire connaître une œuvre pour la jeunesse et son auteur sera attribué en mai 2007. Tout personnel de l'Education nationale, actif ou retraité, peut concourir. Réception des manuscrits (roman exclusivement) jusqu'au 1^{er} octobre 2006 auprès de Nadine Marsault, 38 rue des Feuillants, 86000 Poitiers, tél. 06 66 88 14 12 / 05 49 60 75 81. (fiche descriptive en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr>)

Conférence-débat

Les conférences de l'Antenne petite enfance à 20h30

- . « Les filles à la vanille, les garçons au citron... », mardi 21 mars, 20h30 (RAPPEL).
- . « Peut-on parler de violence psychologique à l'égard des enfants ? », mardi 11 avril 2006.

Ressources

« Moment de Re-création » autour du spectacle vivant

Moment de découverte et de rencontre autour du spectacle « Cuba Si » présenté en mai 2006 à Besançon sur le site de Micropolis ; rencontre avec le metteur en scène et le scénariste, découverte des différents arts (décor, musique, costumes, chorégraphie...) qui structurent une œuvre, assister au spectacle. Cette sensibilisation du jeune public scolaire est proposée les 22, 23 ou 24 mai 2006 ; documents fournis sur demande ; Inscription jusqu'au 30 avril auprès de Charlette Denoyer, coordinatrice des actions jeune public des petites cités comtoises, tél/fax 03 84 78 27 89, charlette.denoyer@wanadoo.fr

Projet " Enfants franc-comtois / enfants sénégalais " (Rappel "la Lettre ia25 n°12)

Projet de solidarité Nord-Sud autour d'une sensibilisation aux difficultés rencontrées par les enfants des pays en voie de développement auquel les écoles, collèges et lycées sont invités à participer sous la forme d'une production plastique ou d'écriture (textes, poèmes, dessins, objets, etc...). Ces productions seront réceptionnées jusqu'au 25 mars. Remises aux « enfants de l'Espoir » à l'issue des concerts de leur chorale les 17, 18, 19 mars 2006.

26, avenue de l'observatoire – 25 030 Besançon cedex – tél. 03 81 65 48 50 / fax 03 81 65 48 92 / ce.ia25@ac-besancon.fr

Directeur de la publication : Daniel GUERULT, Inspecteur d'Académie du Doubs

Coordination/conception/maquette : Virginie Baricault, communication, tél. 03 81 65 48 86 / ce.communication.ia25@ac-besancon.fr